



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Le Mans Athlétisme 72
Directeur de course : Yann RICHARD
Délégué : Yann JEQUEL (3086)
Arbitre : Yann JEQUEL (3086)
Contrôleur des circuits : Pascal MOUTAULT (537)
Traceur : Yann RICHARD (19890)
GEC : Yann RICHARD

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Centre-ville (7257)
Relevés : avril 2018
Cartographe : Rémi LEQUINT (ISOHYPSE)

Échelle : 1/4000

Équidistance : 2,5m

Type de terrain : parc, urbain, zone résidentielle



ACCÈS

Fléchage : Intermarché, 284 av Bollée, 72000 LE MANS

Coordonnées GPS : [47°59'48.3"N 0°13'35.8"E](https://www.google.com/maps/place/47°59'48.3\)

Distance parking-accueil : sur place

Distance accueil-départ : 500m

Distance arrivée-accueil : 500m



HORAIRES

Accueil : à partir de 19h (avec votre gilet jaune)

Départ : à partir de 20h00 (heures imposées), en ligne sur le site

<https://www.lemansathletisme72.com/en-savoir-plus/nos-organisations-65493>

Fermeture des circuits : 22h30

Remise des récompenses : non



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4 parcours

Nombre de circuits initiation : 1 course au score



RÉSULTATS

Résultats provisoires affichés sur place ou après la course sur le site de l'organisation

<https://www.lemansathletisme72.com/en-savoir-plus/nos-organisations-65493>



TARIFS

Licenciés et non-licenciés : HD20 et + : 6€, HD18 et - : 5€

Location de puce : 2€, prévoir un chèque de caution de 60€



INSCRIPTIONS

Pour les compétiteurs, uniquement via le site fédéral : <http://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/>

Pour l'initiation (course au score) : [en cliquant ici](#)

Clôture des inscriptions le vendredi 5 octobre 2018 à minuit

Retardataires uniquement sur places vacantes, aucune inscription sur place (sauf initiation), aucun changement de parcours, changement de numéro de puce toléré (cependant à éviter) à l'accueil avant le départ mais pas à l'arrivée

! Pour être classé, vous devez obligatoirement présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

Mail : yann.richard11@libertysurf.fr

Site internet : <https://www.lemansathletisme72.com/en-savoir-plus/nos-organisations-65493>



CONSIGNE DE COURSE * RÉGIONALE

Sprint nocturne
Samedi 13 octobre 2018
Le Mans (72) – Gazonfier



Non licencié

Les coureurs non licenciés FFCO (pré - inscrits ou non) doivent passer à l'accueil avant la course.

Abandon

Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement passer à la GEC pour le signaler.

Carte

Utilisation de la Norme ISSOM.

Rappel : Les zones de « **vert 4** » sont interdites.

Vous conservez vos cartes une fois arrivé. Pour respecter l'équité sportive, merci de ne pas partager d'informations avec les coureurs qui ne sont encore partis.

Circulation automobile

Vous emprunterez des voies ouvertes à la circulation. Les véhicules sont prioritaires, merci de respecter le code de la route.

Sécurité

Le port d'un gilet réfléchissant (jaune ou orange) est obligatoire. Vous ne pourrez pas prendre le départ sans lui (en plus de votre dossard).

S'agissant d'une course nocturne en ville, il y aura la présence d'un éclairage urbain. Pour autant, il est fortement recommandé de disposer d'un éclairage individuel (lampe frontale).

En cas d'incident, le numéro de téléphone de l'organisation est imprimé sur votre carte.

Logistique

Il n'y a pas de WC, de douche, de vestiaire ou de gymnase, merci de prendre vos précautions au préalable.

Pas de restauration ou d'hébergement proposés par l'organisation.

Vous pouvez contacter l'office de tourisme du MANS : <http://www.lemans-tourisme.com/fr/> ou 02-43-28-17-22



Région
PAYS DE LA LOIRE



**Harmonie
mutuelle**
En harmonie avec votre santé

